Image not found or type unknown

Achat appartement ... sans clés !

Par **Moujick**, le **27/02/2014** à **19:52**

Bonjour,
j'ai signé un acte de vente hier et ... je n'ai pas eu les clés ! Je sais, c'est énorme mais la notaire m'avait énervée et j'ai zappé. (j'étais pourtant assistée d'une clerc de notaire !).
J'ai téléphoné à l'ancien proprio aujourd'hui. Il me dit ne pas avoir de clés, qu'il a tout donné au locataire, que c'était un truc à avoir des ennuis.
Vis à vis de la notaire, que dois-je faire ?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés